



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

âge de la retraite

Question au Gouvernement n° 4589

Texte de la question

RETRAITE À SOIXANTE ANS POUR LES CARRIÈRES LONGUES

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Bricout, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Jean-Louis Bricout. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, ma question porte sur la possibilité de départ à la retraite à soixante ans pour les carrières longues, c'est-à-dire pour celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt. Je rappelle que c'était une promesse du Président de la République, qui a été mise en œuvre dès juillet 2012. C'est un marqueur de notre volonté politique.

A contrario, les propositions du candidat Fillon, c'est la double peine pour les retraités : l'âge légal de départ à la retraite à soixante-cinq ans et un régime qui s'oriente vers la capitalisation, soit toujours plus pour ceux qui ont déjà beaucoup. Ce n'est pas ma conception de la solidarité !

Certes la durée de vie augmente, mais je veux affirmer à ceux qui martèlent que rien n'est possible sauf le renoncement qu'il n'y a pas de fatalité : il reste une place pour la justice sociale.

Cette volonté, nous l'avons eue et j'en suis fier. Nous pouvons l'être d'autant plus que cette mesure a été prise dans un cadre budgétaire complètement maîtrisé.

M. Céleste Lett. C'est une plaisanterie ?

M. Jean-Louis Bricout. Depuis la parution du décret en 2012, plus de 650 000 personnes ont pu en bénéficier, environ 150 000 par an. Au nom des bénéficiaires de cette belle mesure, je remercie, encore une fois, le Gouvernement et le Président d'avoir tenu leurs engagements.

Madame la ministre, pouvez-vous nous rappeler l'esprit de cette mesure et, de façon plus globale, l'esprit des politiques menées pour plus de justice et d'équité ? Je pense notamment au compte pénibilité ou encore à la possibilité de cesser son activité de façon progressive.

Un député du groupe Les Républicains. Allo ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Et de la grippe !

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé. Monsieur le député, vous avez raison de rappeler que nos concitoyens sont extrêmement attachés à leur système de retraite et que, parmi les projets

proposés par l'opposition actuelle, figure la remise en cause de ce droit important de pouvoir partir à la retraite une fois qu'on s'est acquitté de la durée de cotisation requise, puisque son projet est celui d'un relèvement de l'âge légal de départ en retraite à soixante-cinq ans, voire d'une retraite à taux plein à partir de soixante-dix ans seulement.

Mme Bérengère Poletti. N'importe quoi !

Mme Marisol Touraine, ministre. À rebours de cette politique injuste, le gouvernement a, dès juillet 2012, mis en place une politique qui a permis à 650 000 personnes ayant commencé à travailler avant vingt ans de partir à la retraite dès soixante ans.

M. Sébastien Huyghe. C'est nous qui l'avons fait !

Mme Marisol Touraine, ministre. C'est justice puisqu'elles avaient consacré leur vie à travailler et à cotiser. De la même manière, nous avons mis en place un mécanisme de prise en compte de la pénibilité, qui permet d'ores et déjà à 500 000 personnes exerçant des métiers en situation pénible de comptabiliser des points qui leur permettront de partir à la retraite plus tôt

Mais nous ne nous sommes pas contentés de cela. Nous avons aussi permis aux femmes de partir à la retraite dans de meilleures conditions puisque désormais l'ensemble des congés maternité sont comptabilisés pour la retraite, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.

Tous ces progrès sociaux, monsieur le député, nous les avons réalisés en garantissant l'équilibre de nos régimes de retraite, puisque désormais les comptes de la branche retraite sont équilibrés et ce sera le cas au moins jusqu'en 2040 grâce...

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Grâce à nous !

Mme Marisol Touraine, ministre. ...aux actions que nous avons menées. Vous l'avez dit, monsieur le député, nous pouvons être fiers de la politique de justice que nous avons menée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. Guy Geoffroy. Que de mensonges !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bricout](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4589

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2017](#)